

5, rue Jean Nicot, BP151 93691 PANTIN CEDEX France Tel. 0148105600 Fax. 0148105601



Votre Agence Commerciale habituelle www.ura.fr

Profil Environnemental Produit

BAES+BAEH ÉVACUATION - PRACTICE ÉVOLUTION ENCASTRÉ





■ LES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DE URA

- Fabriquer nos produits sur des sites de production certifiés ISO 14001 Et ainsi minimiser l'impact de notre activité sur l'environnement.
- Prendre en compte les principes de l'éco-conception, lors de tout développement de produits nouveaux (Ou évolution de produit existant) Afin de réduire les impacts environnementaux de nos produits tout au long de leur cycle de vie.
- Fournir une information précise sur les impacts environnementaux de nos principaux produits
 Par la réalisation pour chacun de ces produits d'une fiche définissant le Profil Environnemental du produit (PEP).
- Développer des solutions innovantes

Pour aider nos clients à concevoir des installations consommant moins d'énergie, mieux gérées et plus respectueuses de l'environnement.



■ PRODUIT DE RÉFÉRENCE ■

Fonction	Faciliter l'évacuation du public vers l'extérieur en assurant un éclairage de 45 lumen pendant 1 heure et 8 lumen pendant 5 heures, en cas de disparition de l'alimentation électrique. Cette fonction est assurée pendant 10 ans par son alimentation autonome.					
Produit de Référence						
	Réf. 119 849 (mécanisme) + réf. 168 130 (enjoliveur) + réf. 168 150 (porte pictogramme)					
	BAES+BAEH ÉVACUATION ENCASTRÉ SATI Adressable 45 lm 1 H + 8 lm 5 H.					

Toutes les indications mentionnées sur le présent document (caractéristiques et cotes) sont susceptibles de modifications, elles ne peuvent donc constituer un engagement de notre part.



■ PRODUITS CONCERNÉS I

Les données environnementales sont représentatives des références suivantes :

Réf. Mécanisme Consommation : 1 W IP 40 - IK 04	Désignation	Réf. Enjoliveur	Réf. Porte-pictogramme
		168 130	168 150
		100 130	168 151
			168 152
		1/0 100	168 157
		168 132	168 158
119 849	BAES+BAEH ÉVACUATION ENCASTRÉ SATI Adressable 45 lm 1 H + 8 lm 5 H		168 159
		1/0/10/	168 171
		168 134	168 172
119 848	BAES+BAEH ÉVACUATION ENCASTRÉ SUPER SATI-AutoDiag 45 lm 1 H + 8 lm 5 H		168 173
		1/0/10/	168 174
		168 136	168 175
			168 176
		4/04/0	168 177
		168 142	168 178



5, rue Jean Nicot, BP151 93691 PANTIN CEDEX France Tel. 0148105600 Fax. 0148105601



Votre Agence Commerciale habituelle www.ura.fr

Profil Environnemental Produit

BAES+BAEH ÉVACUATION - PRACTICE ÉVOLUTION ENCASTRÉ





■ MATÉRIAUX ET SUBSTANCES I

Le Produit de Référence ne contient pas de substance interdite par les réglementations en vigueur lors de sa mise sur le marché. Il respecte les restrictions d'usage des substances dangereuses définies par la Directive RoHS 2011/65/EU.

Masse totale	
ויומסטב נטנמנב	
du Produit de Référence	1487 q (tout emballage inclus)
uu Fiouuit de Reference	1467 y (tout embattage inclus)

Plastiques en % de la masse		Métaux en % de la masse		Autres en % de la masse			
PC	29,8 %	Alliage de cuivre	0,6 %	Piles et accus	5,9 %		
PA	2,3 %	Autre métal	0,1 %	Carte électronique	4,5 %		
PP	< 0,1 %	Acier	< 0,1 %				
PS	< 0,1 %	Al	< 0,1 %	Emballage en % de la masse			
				Bois (emballage)	35,4 %		
				Papier (emballage)	20,5 %		
				PVC (emballage)	0,5 %		
				PE (emballage)	0,4 %		
Total plastiques	32,1 %	Total métaux	0,7 %	Total autres et emballage	67,2 %		

Estimation de l'emploi de matériaux recyclés : 18 % en masse.



■ FABRICATION ■

Le Produit de Référence est issu d'un site ayant reçu la certification ISO14001.



■ DISTRIBUTION ■

Les produits du Groupe sont distribués à partir de magasins implantés pour optimiser les flux logistiques. Ainsi le Produit de Référence est transporté essentiellement par transport routier, sur une distance moyenne de 450 km, représentative d'une commercialisation en France.

Les emballages sont conformes à la directive européenne 2004/12/EU relative aux emballages et déchets d'emballage et au décret français 98-638. En fin de vie leur taux de recyclabilité est de 96 % (en % de la masse de l'emballage).



INSTALLATION

Pour l'installation de ce produit, seuls des outils standards sont nécessaires.



■ UTILISATION ■

La maintenance s'effectue en remplaçant les pièces défectueuses :

changement d'un pack d'accus : la modélisation est basée sur une durée de vie des accus de 4 ans, soit 2 fois 2 pack d'accus AA 2,4 V 800 mA.h Ni-Cd (réf. 111 906) sur une durée de vie modélisée de 10 ans (en plus des accus livrés avec le produit).



5, rue Jean Nicot, BP151 93691 PANTIN CEDEX France Tel. 0148105600 Fax. 0148105601



Votre Agence Commerciale habituelle www.ura.fr

Profil Environnemental Produit

BAES+BAEH ÉVACUATION - PRACTICE ÉVOLUTION ENCASTRÉ





FIN DE VIE I

La fin de vie des produits est prise en compte dès leur conception. Le démantèlement et le tri des composants ou matériaux est rendu le plus aisé possible dans l'optique du recyclage ou, à défaut, d'une autre forme de valorisation. Ce produit est dans le champ d'application de la DEEE (2012/19/EU). Il doit donc être traité par les filières locales de fin de vie des DEEE.

• Éléments à traiter spécifiquement :

Conformément aux exigences de cette directive, les éléments suivants doivent être extraits puis orientés vers des filières spécifiques en vue d'un traitement conforme à la directive relative aux déchets 2012/19/EU:

- carte électronique : 67 g
- plastiques avec retardateurs de flammes bromé : 253 g
- accu Ni-Cd: 87 g*

(*) Déchets dangereux selon la décision 2000/532/EU de la commission européenne.

• Responsabilité élargie du producteur :

La commercialisation en France des produits dans le champ d'application de la Directive Européenne sur les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) fait l'objet d'une contribution à un éco-organisme agréé.

• Le taux de recyclabilité :

Calculé selon la méthode décrite dans le rapport technique CEI/TR 62635, le taux de recyclabilité du produit est estimé à 92 %. Cette valeur est basée sur des données recueillies auprès d'une filière technologique mise en œuvre industriellement. Elle ne préjuge pas de l'utilisation effective de cette filière de traitement pour la fin de vie de ce produit.

Répartition en:

matériaux plastiques (hors emballage)
matériaux métalliques (hors emballage)
matériaux autres (hors emballage)
6 %
emballage (tout type de matériaux)
54 %



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

L'évaluation des impacts environnementaux porte sur les étapes du cycle de vie fabrication, distribution, installation, utilisation et fin de vie du Produit de Référence. Elle est représentative d'un Produit de Référence commercialisé et utilisé en France, dans une installation électrique conforme à la NF C 15-100 et normes produits associées.

Pour chaque phase, les éléments de modélisation suivants ont été pris en compte :

Fabrication	Les matériaux et composants du produit, les transports nécessaires à sa réalisation, son emballage ainsi que les déchets inhérents à sa fabrication.
Distribution	Le transport entre le dernier centre de distribution du Groupe et une moyenne des livraisons sur la zone de commercialisation.
Installation	La fin de vie des emballages.
Utilisation	 Catégorie de produit : actif. Famille d'AEAS : «2 - Éclairage de sécurité d'évacuation» / Type «BAES évacuation» Scénario d'utilisation : pour une durée d'utilisation de 10 ans en fonctionnement permanent à 100 % de charge nominale, 1 W sous 230 V pendant 100 % du temps. Cette durée de modélisation ne constitue pas une exigence de durabilité minimale. Modèle énergétique : Electricity Mix ; NF Environnement (Electricity mix ; 230 V ; France) - 2005.
Fin de vie	Le scénario de traitement en fin de vie par défaut maximisant les impacts environnementaux.
Logiciel et base de données utilisés	EIME V5 et la base de données «CODDE-2015-04»



5, rue Jean Nicot, BP151 93691 PANTIN CEDEX France Tel. 01 48 10 56 00 Fax. 01 48 10 56 01



Votre Agence Commerciale habituelle www.ura.fr

Profil Environnemental Produit

BAES+BAEH ÉVACUATION - PRACTICE ÉVOLUTION ENCASTRÉ





■ SÉLECTION D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ■

	Total cycle de vie		Matière première et fabrication		Distribution		Installation		Utilisation		Fin de vie	
Contribution au réchauffement climatique	2,12E+01	kgCO₂ eq.	9,43E+00	44 %	3,33E-02	< 1 %	4,65E-02	< 1 %	1,17E+01	55 %	7,64E-02	< 1 %
Appauvrissement de la couche d'ozone	1,65E-06	kgCFC-11 eq.	8,44E-07	51 %	6,75E-11	< 1 %	2,23E-10	< 1 %	8,05E-07	49 %	1,94E-09	< 1 %
Acidification des sols et de l'eau	2,70E-02	kgSO ₂ eq.	1,18E-02	44 %	1,50E-04	< 1 %	2,16E-04	< 1 %	1,45E-02	54 %	2,91E-04	1 %
Eutrophisation de l'eau	7,77E-03	kg(PO₄)³⁻ eq.	3,41E-03	44 %	3,44E-05	< 1 %	1,34E-04	2 %	3,85E-03	50 %	3,34E-04	4 %
Formation d'ozone photochimique	3,11E-03	kgC ₂ H ₄ eq.	1,60E-03	51 %	1,06E-05	< 1 %	1,53E-05	< 1 %	1,46E-03	47 %	2,27E-05	< 1 %
Appauvrissement des ressources abiotiques - éléments	3,40E-03	kgSb eq.	1,87E-03	55 %	1,33E-09	< 1 %	1,97E-09	< 1 %	1,53E-03	45 %	4,90E-09	< 1 %
Total d'énergie primaire utilisée	1,51E+03	МЛ	1,69E+02	11 %	4,47E-01	< 1 %	6,15E-01	< 1 %	1,34E+03	89 %	8,11E-01	< 1 %
Volume net d'eau douce consommée	3,54E-01	m³	8,63E-02	24 %	2,98E-06	< 1 %	9,65E-06	< 1 %	2,68E-01	76 %	6,68E-05	< 1 %
Appauvrissement des ressources abiotiques - énergies fossiles	2,81E+02	МЛ	1,17E+02	42 %	4,68E-01	< 1 %	6,52E-01	< 1 %	1,62E+02	58 %	1,09E+00	< 1 %
Pollution de l'eau	4,09E+03	m³	3,37E+03	82 %	5,48E+00	< 1 %	7,39E+00	< 1 %	6,99E+02	17 %	8,65E+00	< 1 %
Pollution de l'air	2,01E+03	m³	9,13E+02	45 %	1,37E+00	< 1 %	3,65E+00	< 1 %	1,08E+03	54 %	9,01E+00	< 1 %

Les valeurs des 27 indicateurs définis dans le PCR-ed3-EN-2015 04 02 sont disponibles en format numérique dans la base de données du site pep-ecopassport.org.

Pour avoir les valeurs des impacts environnementaux des produits concernés autres que le Produit de Référence, prendre les valeurs des impacts de celui-ci.

N°enregistrement: LGRP-00485-V01.01-FR	Règles de rédaction : «PEP-PCR-ed3-EN-2015 04 02» Complété par le «PSR-0007-ed1.1-FR-2015 10 16»
N° d'habilitation du vérificateur : VH23	Information et référentiel: www.pep-ecopassport.org
Date d'édition : 06-2017	Durée de validité : 5 ans
Vérification indépendante de la déclaration et des données Interne 🔀 Externe 🗌	
Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts p	résidé par Philippe Osset (SOLINNEN)
Les éléments du PEP ne peuvent être comparés avec les	éléments issus d'un autre programme
Document conforme à la norme ISO 14025 : 2010 «Marque environnementales de Type III»	ages et déclarations environnementaux. Déclarations
Données environnementales selon la norme EN 15804 : 2	2012 + A1 : 2013